

COLLEGE HENRI IV

4, rue Fatou 77100 MEAUX

Tél : 01 60 25 10 10

@ : ce.0771173g@ac-creteil.fr

Site du collège : www.henri4meaux.fr

ENT 77 : <https://ent77.seine-et-marne.fr>

Les élections des représentants au Conseil d'Administration du collège HENRI IV sont renouvelables tous les ans et doivent être effectuées, au plus tard, avant la 7^{ème} semaine de l'année scolaire.

Les dispositions générales concernant ces élections sont définies par :

Le décret n° 90-378 du 31 octobre 1990 modifiant le décret n° 85-924 du 30 août relatif aux Etablissements Locaux d'Enseignement.

Le décret n° 2023-805 du 21 août 2023

Ces décrets précisent les modalités d'application des opérations électorales.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir trouver ci-dessous les modalités de mise en œuvre des élections de vos délégués au Conseil d'Administration du Collège pour l'année scolaire 2026-2027 :

- Constitution de la (des) liste(s) électorale(s) (20 jours avant l'élection) :
soit le **vendredi 18 septembre 2026 minuit**.
- Date de limite de dépôt des déclarations de candidature (10 jours francs avant la date du scrutin) :
Le lundi 28 septembre 2026 minuit / le mercredi 30 septembre 2026 minuit pour remplacer un candidat qui se serait désisté
- Déroulement du scrutin et date de limite de réception des votes par correspondance :
Du lundi 05 octobre 2026 au vendredi 09 octobre 2026 jusqu'à 17h10 par vote électronique
- Cérémonie de dépouillement et publication des résultats
le vendredi 09 octobre 2026 à partir de 17h30
- Consultation des résultats par les électeurs **du vendredi 17 octobre 17h30 au lundi 20 octobre** (effacement automatique des données et suppression de l'opération électorale)
- Contestation sur la validité des opérations électorales : dans un délai de 5 jours à compter de la proclamation des résultats

Je remercie chacun de bien veiller à activer son compte ENT afin de pouvoir accéder à pronote et participer aux élections en plus d'assurer le suivi de la scolarité de votre (vos) enfants.

Je reste à votre entière disposition pour toute question concernant ces élections

Mme SAMBA – Principale- Collège Henri IV -77100 MEAUX

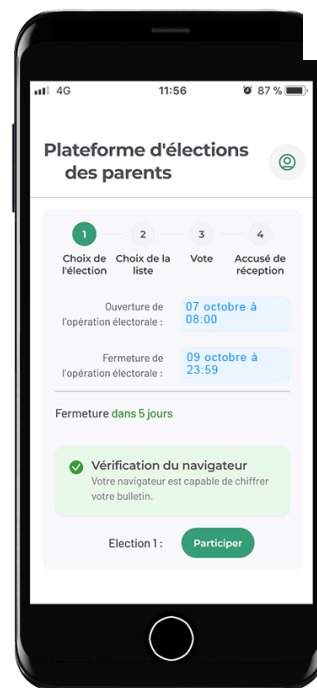
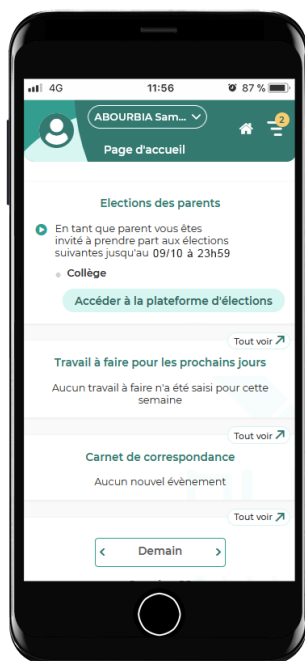
EN PREMIER LIEU... IDENTIFICATION ET AUTHENTIFICATION

- 1- Je vérifie les coordonnées communiquées au collège et les fais modifier en cas de changement ou d'erreur si non je ne pourrai pas voter
- 2- Je vérifie la date de naissance de mon (mes) enfant(s) car mon vote ne pourra être authentifié que par cette donnée
- 3- Je me connecte à Pronote via l'ENT ou sur mon téléphone mobile pour tester mes accès et contacte le collège en cas d'impossibilité d'accès ou si je n'ai pas mes codes (identifiant et mot de passe)



DANS UN SECOND TEMPS : LE VOTE

- 1- Je regarde sur l'ENT et le site du collège les dates de publication
- 2- A la période notifiée (de préférence dès le premier jour), je me connecte à la plateforme (widget Elections des parents) pour (re)vérifier mes coordonnées et consulter les listes avec les professions de foi
- 3- Je réponds à la question secrète (date de naissance de votre ou de l'un de vos enfant(s)) avant dépôt du bulletin dans l'urne
- 4- Je télécharge l'émargement et la preuve de dépôt (elle ne sera plus téléchargeable par la suite)



AU FINAL : LES RESULTATS

- 1- Je me connecte à la plateforme d'élections via le widget Elections des parents
- 2- Je consulte les résultats sur la plateforme
- 3- Les résultats seront également visibles dans les actualités ENT et sur le site du collège